



Le Chevalier de l'Immaculée

Lettre n° 14 ♦ 1^{er} trimestre 2021

Médaille miraculeuse... Médaille de miséricorde

Dieu a confié à la Vierge Marie « l'intégralité de l'économie de la Miséricorde ». Cette concession éclate dans les bienfaits que Dieu accorde à l'usage de la Médaille miraculeuse. Voici un exemple.

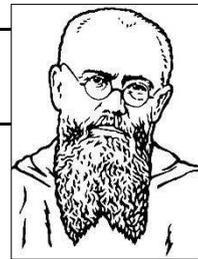
Le commandant Auguste Marceau est un officier de la Marine française, d'une grande portée intellectuelle et d'une incroyable énergie de volonté. Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, sa vie est loin d'être édifiante. Mais Dieu l'attend à son heure ! Auguste Marceau est né le 1^{er} mai 1806 à Châteaudun (Eure-et-Loir). Après Polytechnique, il entre dans la Marine en 1826. Incroyant, il mène une vie mondaine. En 1836, année des événements de Notre-Dame des Victoires, il tombe malade. À la suite de cette maladie, il reçoit une Médaille miraculeuse. Voici son portrait en 1840 : « *Libertinage plus ou moins secret, ignorance entière en matière de religion, préjugés hostiles, orgueil démesuré, fortifié par les talents et le naturel, caractère indomptable, tel était Marceau* ». Marceau est très fréquemment recommandé à l'Archiconfrérie Notre-Dame des Victoires pour la conversion de pécheurs, par un ami. « *Mais enfin qu'est-ce donc que votre ami Marceau ?* », lui dit un jour le vénérable curé de Notre-Dame des Victoires, M. Desgenettes. « *C'est Satan en personne sur la terre. Convertissez-le, et vous verrez le bien qui en résultera* ».

Et de fait, **Marceau se convertit**. Au sujet de sa conversion, il écrit à sa mère : « *Le jour même où j'essayai de prier, et lorsque je me relevai, il me vint subitement à l'esprit : Et ta médaille de la Sainte Vierge (Médaille miraculeuse) ?... J'allais ensuite dans mon secrétaire dans lequel elle était ensevelie ; je la mis... à mon cou. Dès ce moment, chose étonnante, je me suis senti entraîné dans les voies de la religion avec une facilité merveilleuse et sans éprouver les difficultés qu'ont la plupart des hommes de mon âge... Je ne suis pas devenu bon pour cela... Mais j'ai avancé très rapidement dans la croyance, et enfin j'ai renoncé sans peine à beaucoup de choses.* »

Il est frappé par cette Mère bien-aimée que Dieu donne aux hommes pour soutenir leur faiblesse, pour encourager leurs efforts, pour les aider à atteindre le Ciel : « *Que la Sainte Vierge m'arrache à un naufrage inévitable, me tire des portes de la mort, qu'Elle ressuscite un homme privé de la vie, rien de tout cela ne m'étonne. Mais qu'Elle descende, à l'égard d'un gredin tel que moi, jusqu'aux attentions, jusqu'aux petits soins d'une mère, c'est ce qui me dépasse, me pénètre* ».

Ayons une grande confiance dans la puissance de la Médaille miraculeuse ! ✍

Abbé Guy Castelain+



L'essence de la Milice de l'Immaculée

Le Père Kolbe disait : « Dans la M.I., il convient de bien distinguer deux aspects : l'essence et les choses accidentelles. L'essence ne consiste pas dans telle ou telle forme d'organisation, mais dans **la consécration de soi-même à l'Immaculée, consécration inconditionnelle et illimitée** » (Lettre, 13 décembre 1938).

En effet, nous voyons que le fondateur de notre Milice ne demande pas autre chose que cette donation totale pour devenir Chevalier, si ce n'est le port de la Médaille miraculeuse (comme signe de notre consécration) et l'oraison jaculatoire quotidienne pour la conversion des francs-maçons : « Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous et pour tous ceux qui ne recourent pas à Vous, spécialement pour les francs-maçons ». Ce qui ne représente pas un fardeau insupportable...

L'essentiel est donc la consécration, le don de soi à l'Immaculée : **appartenir à Notre-Dame sans aucune réserve**. Mais, bien évidemment, si nous aimons la très sainte Vierge, nous aurons aussi à cœur de Lui conquérir des âmes.

Le zèle apostolique est dans la pensée du père Kolbe, une conséquence de notre dévotion envers l'Immaculée : « Notre désir, écrit-il, est non seulement que nous soyons personnellement consacrés sans limite à l'Immaculée, mais encore que toutes les âmes du monde entier, celles qui existent maintenant et celles qui viendront ensuite, se consacrent à Elle d'une façon illimitée » (Lettre, 29 avril 1931).

Ainsi, **toute la spiritualité de la M.I. se résume dans la consécration à l'Immaculée**. Par conséquent, quelle importance pour nous de revenir souvent à cet acte solennel que nous avons posé, de le méditer et de le renouveler avec ferveur, au moins aux fêtes de Notre-Dame !

Nous pouvons aussi user d'une formule plus brève que nous redirons tous les matins, en offrant notre journée à Dieu par les mains de la très sainte Vierge. En tout cas, le père Kolbe nous y exhorte : « *Approfondissons chaque jour davantage notre appartenance à l'Immaculée* » (Lettre, 28 juillet 1935).

Concrètement, pour que cette consécration informe bien toute notre vie, il faut combattre le péché et plaire à notre aimable Souveraine : « **Faisons tout notre possible pour que l'Immaculée soit contente de nous ; nous y arriverons si notre conscience est toujours pure. Gardons avec soin notre conscience dans une pureté immaculée et, en cas d'impureté, efforçons-nous de la purifier le plus vite possible** » (Lettre, 21 mai 1940).

Qui, en effet, a une vraie dévotion envers l'Immaculée ? Celui qui a la haine du péché ! ✍

Fr. Paul-Marie o.f.m. cap.

NB. Cette haine du péché est une note négative : là où elle ne se trouve pas, il n'y a certainement pas de vraie dévotion envers l'Immaculée.



Une vidéo de type maçonnique. . .

Le pape François a poussé encore plus loin l'audace œcuménique, avec la diffusion de masse de la doctrine « maçonnico-conciliaire ». En janvier 2016, il a fait diffuser sur son compte officiel *Youtube* – nous le soulignons avec effroi – **une véritable vidéo de type maçonnique** dont il est l'acteur principal. Il a – sans s'en rendre compte peut-être – traduit, sous forme d'un clip de 32 secondes, l'affirmation d'Yves Marsaudon (*Chevalier* n° 12).

Assis derrière un bureau, le pape dit : « *La majeure partie des habitants de la planète se déclarent croyants ; c'est un fait qui devrait encourager les religions à dialoguer. Nous devons prier sans cesse pour cela, et travailler avec ceux qui pensent d'une autre manière* ». Puis des représentants de quatre « religions » confessent successivement leur « foi religieuse » : un **bouddhiste** : « *Je mets ma confiance en Bouddha* ». Un **juif** : « *Je crois en Dieu* ». Un **chrétien** : « *Je crois en Jésus-Christ* ». Un **musulman** : « *Je crois en Dieu, Allah* ». Le pape reprend : « *Beaucoup pensent de manières différentes, ressentent les choses différemment, cherchent où rencontrer Dieu de diverses manières. Dans cette multitude, dans cet éventail de religions, nous avons une seule certitude pour tous : nous sommes tous enfants de Dieu.* » Puis le pape et les représentants catholique, bouddhiste, protestant et musulman de répéter, chacun leur tour : « *Je crois en l'amour* ». Le pape achève ainsi : « *Je compte sur vous pour diffuser mon intention de ce mois : que le dialogue sincère entre les hommes et les femmes de différentes religions porte des fruits de paix et de justice* » (transcription d'après *Le Chardonnet* n° 315, fév. 2016, p. 6).

Quel constat tirer de ces faits conciliaires ? Dans les années 70, Fred Zeller, ex-Grand Maître du Grand-Orient de France, a écrit un article typiquement maçonnique ayant pour titre *Trois points, c'est tout*, dans lequel, il disait : « *Le Concile mettra longtemps à trouver sa véritable signification, mais les fidèles se rendent compte que quelque chose de très important est survenu, qui tient tout entier dans ce mot : œcuménisme. Et cela signifie, ajoute-t-il, que l'Église devra se réconcilier avec toutes les religions et par conséquent, avec la maçonnerie également* » (cité par Mgr Lefebvre). Ce faisant, François a effectivement rejoint le discours maçonnique et semble avoir « réconcilié » l'Église avec la F.M.

Très logiquement, en 1997, **les nouveaux statuts de la M.I.**, mis à jour dans l'esprit du concile Vatican II, ont été approuvés par le Saint-Siège et publiés. Toute référence à la lutte contre les ennemis de l'Église, spécialement la F.M., a été gommée. L'ajout du Père Kolbe à l'invocation de la Médaille miraculeuse, « *... et pour tous ceux qui n'ont pas recours à vous, spécialement pour les francs-maçons* » a été supprimée (*L'Immaculée, notre idéal*, abbé Karl Stehlin, Kolbe Éditions, 2016, p. 254). Tout cela montre bien l'importance d'une Milice de l'Immaculée d'obédience traditionnelle !

Fin de la conférence du 14 octobre 2017
à Notre-Dame de la Consolation (Paris) pour le centenaire de la M.I. ✍



Où trouver les « munitions » ?

Les Chevaliers de l'Immaculée peuvent se ravitailler en « munitions » pour leur apostolat de la manière décrite ci-dessous. Ces directives valent pour les Coins M.I. (dans les prieurés ou chapelles), ou pour les Chevaliers isolés qui veulent s'approvisionner individuellement à leur gré (donc cela vaut pour tous).

1. Le responsable du Coin M.I. (ou un Chevalier particulier) désire se procurer du matériel (tracts, livrets, Médailles miraculeuses, etc.). **Ce matériel est disponible à la Centrale de Varsovie (Pologne) sur le site <https://militia-immaculatae.org/francais>.**

2. Ce responsable du Coin M.I. (ou ce Chevalier) va sur le site M.I. France et y trouve le matériel pour l'apostolat M.I. (dépliants, brochures, livres, médailles, etc.), bref, tout ce dont il a besoin. **Il fait sa commande en utilisant le bon de commande sur le site.**

3. **Tout le matériel présenté sur ce site sera envoyé gratuitement, sans facture.** La commande consiste à indiquer le titre (code) et le nombre des exemplaires souhaités.

4. La Centrale envoie le colis, le responsable du coin M.I. (ou le Chevalier particulier) reçoit le colis. **Strictement, il n'a pas d'obligation de paiement, car la Centrale lui fait don de tout ce matériel.** Donc, Il n'y a pas de facture.

5. En revanche, la Centrale demande au Coin M.I. (ou bien au Chevalier particulier) de se montrer aussi généreux et de **faire un don, dans cet esprit** : « *Je vous ai fait un don de livres, dépliants, etc., je vous demande en retour de me faire un don aussi. Combien ? Si possible (plus ou moins) le montant afin que je puisse couvrir les frais d'impression et les dépenses postales. Mais si vos moyens sont limités, vous envoyez ce que vous pouvez. Si vous n'avez rien, vous me faites le don de prier pour la M.I. !* »

6. Mais **où le responsable du Coin M.I. doit-il prendre l'argent pour envoyer ce don** ? Selon le *Manuel de la M.I.*, chaque Coin M.I. a un tronc, dans lequel les Chevaliers mettent leur don pour participer aux frais du matériel gratuit, qu'ils prennent dans le Coin. Pour parler clairement : « *Si vous prenez quelques tracts et livres, soyez aimable de donner quelque chose en échange* ». Le Chevalier mettra la somme qui convient dans le tronc. Le responsable du Coin M.I. envoie ces dons à la Centrale.

7. **À qui et où envoyer les dons** ? On envoie **un chèque** à l'ordre de « *FSSPX – Maison Notre-Dame* » à : Maison Notre-Dame (M. l'abbé Devillers) Les Sarrières – C 11, 05230 Montgardin. Il faut impérativement **mentionner « M.I. » au dos du chèque.**

8. On peut aussi faire **un virement bancaire** : Titulaire du compte : FSSPX – Maison Notre-Dame, RIB 30002 08328 0000466251F 03 IBAN FR85 3000 2083 2800 0046 6251 F03. Il faut impérativement **mentionner « M.I. » dans l'intitulé du virement.** La Maison Notre-Dame se charge de transmettre les sommes versées à la Centrale M.I.

En résumé, **la fourniture des « munitions » de l'Immaculée n'est pas un commerce** : ni de facture, ni de note de frais, puisque tout est envoyé gratuitement. C'est un « *service marial* ». Par contre, il ne sera pas possible de délivrer des reçus fiscaux. ✍

Abbé Karl Stehlin+